

Une voix: Vous faites un assez bon avocat aussi, David.

M. Lewis: Voilà ce qu'a fait le député du Yukon aujourd'hui. Quelle hypocrisie, monsieur l'Orateur! Et c'est grâce à cette hypocrisie d'adolescent que les conservateurs veulent que nous les aidions à mettre le gouvernement en minorité à dix heures moins le quart ce soir.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Laissez-moi leur dire, monsieur l'Orateur, que nous n'avons pas l'intention de nous rendre complices de leur délinquance parlementaire juvénile.

Des voix: Oh! oh!

• (1550)

M. Lewis: Nous n'avons pas l'intention de nous rallier à leur délinquance juvénile parlementaire, monsieur l'Orateur. Permettez-moi de signaler à Votre Honneur et à tous les députés que cette motion n'a rien à voir avec Polymer.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Ces sacrés hypocrites du parti conservateur savent qu'elle n'a rien à voir avec Polymer. La société Polymer a été vendue à la Corporation de développement du Canada en juillet dernier. Si cette motion est adoptée, la situation ne changera pas d'un pouce. La société Polymer continuera de faire partie de la Corporation de développement du Canada. Nous avons désapprouvé la vente vendredi dernier. Nous l'avons désapprouvée l'été dernier. Nous la désapprouvons aujourd'hui.

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Cependant, ce n'est pas l'objet de la motion.

Une voix: C'est ce qu'elle stipule.

M. Lewis: Je me moque des termes hypocrites que peuvent formuler les conservateurs. Le but de cette motion, c'est de refuser les subsides au gouvernement et de le renverser à 10 heures moins le quart, ce soir. Voilà l'objet de cette motion. Les conservateurs le savent. Je l'ai dit auparavant et je le répète, nous n'avons pas l'intention de nous laisser intimider par ces adolescents qui se trouvent à ma droite. Leur attitude est celles de lycéens qui s'amuse. Nous nous préoccupons des Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: En fait, monsieur l'Orateur, à l'époque où j'étais au lycée, j'ai vu des gens manœuvrer de façon beaucoup plus intelligente que ne le font les membres du parti conservateur à l'heure actuelle. L'augmentation de la pension de vieillesse et de l'allocation aux anciens combattants figure à l'ordre du jour de demain ou d'après-demain.

Une voix: Et voilà, le grand mot est lâché!

M. Lewis: Tu parles si le grand mot est lâché! Le député du Yukon (M. Nielsen) dit qu'un gouvernement prendra la relève et que ces augmentations seront établies en temps voulu. Cela revient à dire aux personnes âgées et aux

Vente de Polymer

anciens combattants de notre pays: «Attendez un peu votre chère augmentation, nous, les conservateurs, devons nous amuser».

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Nous n'avons pas l'intention de jouer avec eux. Nous estimons important d'en arriver le plus vite possible aux dernières étapes des projets de loi qui accorderont une augmentation aux pensionnés et aux anciens combattants. Demain ou après-demain, nous espérons que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) fera connaître à la Chambre sa position en ce qui concerne le rôle que joue le Canada au Vietnam. Je l'exhorte à le faire avant que ne soit écoulé le délai de 60 jours qu'il a fixé lui-même pour la participation canadienne au Vietnam.

Personne dans ce Parlement n'a clamé plus fort pour que le Parlement décide si le Canada doit ou non continuer à œuvrer au Vietnam que le député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner) et ses collègues du parti conservateur. Mettez fin au Parlement à 10 heures moins le quart ce soir et les retraités ne bénéficieront pas de leurs augmentations, ni d'ailleurs les anciens combattants et la décision de prolonger ou non notre présence au Vietnam sera celle du gouvernement seul et de personne d'autre.

Dans une semaine environ, nous nous attendons à recevoir le rapport du comité sur les prix des aliments. Nous espérons qu'il présentera des suggestions en vue de maîtriser la hausse de ces prix. Nous avons confié l'étude du bill sur l'habitation à un comité de la Chambre des communes. Nous attendons un débat au sujet du projet de loi qui prévoit un certain contrôle sur les investissements étrangers. Ce bill devrait nous revenir au cours des prochains jours.

Hier soir l'honorable chef de l'opposition (M. Stanfield) participait à l'émission télévisée intitulée «The Nations Business». Il a dit au peuple canadien que le gouvernement retardait la présentation des améliorations relatives au budget de 1972 et des déductions de l'impôt sur le revenu du budget de 1973. Ce n'est pas une citation mais je crois bien résumer ses propos. Il a poursuivi en disant, et je cite:

Ce ne sont pas que de simples détails d'ordre technique. Il s'agit de modifications importantes apportées à nos lois fiscales, prévoyant un allègement longtemps attendu d'un grand nombre de nos concitoyens.

Il concluait en ces termes:

Compte tenu de cette ineptie, de cette absence de leadership et des privations qui en découlent pour tant de Canadiens ordinaires, nous continuerons à insister auprès de M. Turner et de M. Trudeau pour qu'ils présentent rapidement à la Chambre des communes ces propositions relatives au budget de 1972.

Après avoir tenu ces propos à la télévision hier soir, le chef de l'opposition a présenté une motion qui aurait pour effet de dissoudre le Parlement et d'empêcher d'adoption de ces mesures.

Des voix: Quelle honte!

M. Lewis: Croit-on qu'un député consciencieux qui ne joue pas à leur jeu idiot et sans principe va se joindre à eux? On reconnaît bien là une langue fourchue. Je ne sais pas combien de parties a une langue fourchue, mais certainement plus de deux.